



Règlement des Championnats Départementaux Jeunes de l'Hérault

Prades-le-Lez 2019

Les Championnats Départementaux Jeunes, qualificatifs pour les Championnats Régionaux Jeunes, sont organisés, chaque saison sportive, sous l'égide du Comité de l'Hérault.

Pour les catégories petit-poussins à minimes, la participation aux qualifications départementales est obligatoire pour accéder aux Championnats Régionaux (les cadets et juniors sont dispensés des phases qualificatives départementales).

Article 1 : Organisation

Les Championnats Départementaux Jeunes 2019 de l'Hérault seront organisés par le club de Prades-le-Lez aux dates suivantes :

- o Catégories pupille à juniors : samedi 09 et dimanche 10 novembre 2019
- o Catégories petit-poussins à poussins : dimanche 10 novembre 2019

Article 2 : Règles du jeu

Les règles appliquées sont celles de la FIDE.

Les appariements se font au Système Suisse intégral :

- 6 rondes (Ppu=>Jun)
- 7 rondes (Ppo=>Pou).

Le programme PAPI devra être utilisé pour les appariements.

Attention : dans les catégories **Ppo et Pou**, s'agissant d'une **cadence rapide**, la FFE a décidé de ne pas appliquer les nouvelles directives de la FIDE. **Aussi, après 3 coups illégaux, la partie est déclarée perdue par celui qui les a effectué** (et non 1 coup comme préconisé par la FIDE).

Article 3 : Les quotas de qualifiés par catégorie

Dans chaque catégorie à l'exception des U18 et U20, la première moitié des participants sont qualifiés pour le championnat régional. En cas de nombre impair de participants, le nombre de qualifiés est l'arrondi supérieur. Les qualifiés d'office au championnat de France participant éventuellement au championnat départemental ne rentrent pas dans le calcul de participation. Le nombre de qualifié(e)s par catégorie est au minimum de deux par département.

Article 4 : Participation aux Championnats Régionaux Jeunes

Présence obligatoire dès la première ronde, sauf cas de force majeure.

Même si le nombre de joueurs dans une catégorie est égal ou inférieur au quota de qualification aux Championnats Régionaux Jeunes, la participation à la totalité de ce championnat est obligatoire pour être qualifié aux Championnats Régionaux.

Participation non obligatoire pour les jeunes qualifiés d'office aux Championnats de France Jeunes, et pour les catégories cadets et juniors, tous automatiquement qualifiés aux championnats de France Jeunes.

Article 5 : Catégories

Les joueurs sont répartis en 14 catégories de Petits poussins à Juniors (mixtes et féminines). La participation d'un joueur dans une catégorie supérieure (surclassement) n'est pas autorisée excepté en catégorie cadet/junior.

Article 6 : Cadences

- Pupilles, Benjamins, Minimes, Cadets et Juniors : **50 min + 10 s par coup.**
Licence A obligatoire
- Petits-poussins et Poussins : **20 min + 5 s par coups**
Licence B obligatoire

Article 7: Horaires de jeu

Pupilles à Juniors	Petits-poussins à Poussins
Samedi 09 novembre 2019 : Pointage : 9h30 – 10h15 Ronde 1 : 10h30 – 12h30 Ronde 2 : 13h00 – 15h00 Ronde 3 : 15h15 – 17h15	
Dimanche 10 novembre 2019 Ronde 4: 10h30 – 12h30 Ronde 5: 13h00 – 15h00 Ronde 6: 15h15 – 17h15	Pointage : 9h15 – 9h45 Ronde 1 : 10h00 – 11h00 Ronde 2 : 11h00 – 12h00 Ronde 3 : 12h30 – 13h30 Ronde 4 : 13h30 – 14h30 Ronde 5 : 14h30 – 15h30 Ronde 6 : 15h30 – 16h30 Ronde 7 : 16h30 – 17h30

REMISE DES PRIX VERS 18H00

Article 8 : Cas particuliers (faible nombre de participants) :

Si dans un tournoi l'effectif est trop faible, les joueurs disputent un tournoi toutes rondes (système Berger)

2 joueurs : intégration dans un tournoi mixte

3 joueurs : intégration dans un tournoi mixte

4 joueurs : tournoi fermé aller retour, 6 parties et 6 rondes

5 joueurs : intégration dans un tournoi mixte

6 joueurs : intégration dans un tournoi mixte

7 joueurs : tournoi fermé simple, 6 parties et 7 rondes

8 joueurs : tournoi fermé simple, 7 parties et 7 rondes

9 joueurs et 10 joueurs pas de tournoi fermé mais un système suisse à 6 rondes car 7 rondes peuvent parfois s'avérer impossible.

Au dessus de 10 joueurs le système suisse à 7 rondes fonctionne correctement.

Article 9 : Classement :

Le classement est établi aux nombres de points, les ex æquo sont départagés obligatoirement de la façon suivante :

- Système Suisse : 1) le Buchholz tronqué 2) le Buchholz. 3) la Performance.
- Tournoi toute ronde (cas particuliers de l'article 8) : 1) Rencontre directe 2) nombre de victoire, 3) Sonneborn Berger.

Pour l'attribution des titres de Champions Départementaux, et des places qualificatives pour les Championnats Régionaux Jeunes :

grilles américaines

Article 10 : La partie nulle

Les règles FFE des championnats de France Jeunes seront appliquées : la proposition de partie nulle n'est possible qu'à partir du 41ème coup.

Article 11 : L'aire de jeu

- L'aire de jeu est exclusivement réservée aux joueurs, arbitres et officiels (organisateur, Président de la ligue, Directeur des Jeunes).
- Les joueurs ayant terminé leurs parties seront considérés comme des spectateurs, et devront quitter l'aire de jeu.
- La sonnerie d'un portable entraîne la perte de la partie
- Tout joueur se doit d'avoir une attitude convenable
- Les analyses et les Blitz sont interdits dans l'aire de jeu
- Éviter toute discussion pouvant prêter à confusion
- Respecter son adversaire
- Tout contrevenant pourra recevoir un avertissement ou une sanction.

Article 12 :

Tous les participants s'engagent à respecter ce règlement intérieur.

L'arbitre Principal

Philippe Pascal-Mousselard
AF2

L'organisateur

Sylvain Daudé
Président du club de Prades-le-Lez

